FOCUS
on International Joint Commission Activities
les activités de la Commission mixte internationale

Commission mixte internationale
Automne 2007
volume 32, numéro 2

La CMI célèbre son premier conseil international de bassin hydrographique

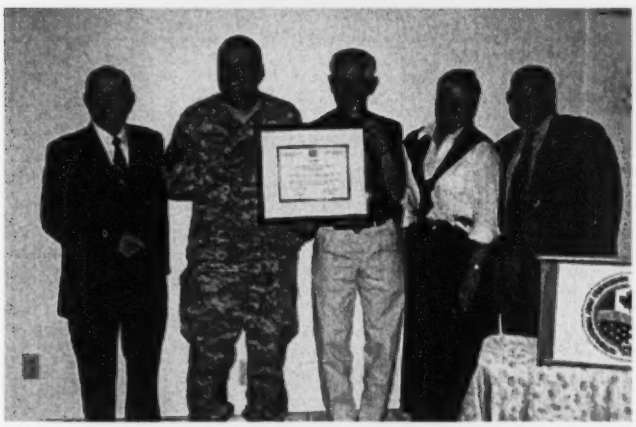

Le commissaire Jack Blaney, les coprésidents du conseil – le colonel Curtis Thalken et M. Bill Appleby – et les commissaires Irene Brooks et Allen Olson font l'annonce du premier conseil international de bassin hydrographique de la CMI.

À l'occasion de l'assemblée publique qui a eu lieu dans la région de la rivière SainteCroix à la fin d'août 2007, les commissaires de la CMI ont souligné une nouvelle étape importante dans l'histoire de l'un de ses conseils consultatifs en célébrant la transformation du Conseil international de la rivière SteCroix en « Conseil international du bassin de la rivière SainteCroix ». Officiellement, le mandat du Conseil a été modifié lors de la réunion semestrielle d'avril de la Commission, à Washington

(D.C.), mais la réunion d'août, qui a eu lieu à Calais dans le Maine, à la frontière du NouveauBrunswick, a donné aux commissaires et aux membres du Conseil l'occasion de célébrer avec les habitants du bassin et de leur expliquer la nouvelle dénomination.

Le concept de conseil international de bassin hydrographique a été proposé par la Commission aux deux pays il y a près de dix ans. Le projet a été précisé en juin 2005 dans le Document de discussion concernant l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques. Partant de l'hypothèse que les questions relatives au bassin hydrographique peuvent être mieux résolues par ceux qui travaillent et vivent dans la région, l'initiative des bassins hydrographiques vise à élargir et à accroître les capacités de plusieurs conseils internationaux existants de la CMI de déterminer, de prévenir et de résoudre les questions relatives aux eaux transfrontalières selon une approche plus holistique et participative. Améliorer la communication et la collaboration entre les habitants du bassin, divers groupes locaux et les conseils fait partie de l'objectif.

Le Conseil international de la rivière SteCroix a été choisi pour devenir le premier conseil international de bassin hydrographique de la CMI, parce qu'il avait adopté les nombreux éléments de cette approche. De 1915 à 2000, le Conseil s'est concentré à surveiller les questions relatives à la quantité et à la qualité des eaux, et à donner des avis sur ces questions, en particulier concernant le respect des ordonnances d'approbation de la Commission pour l'exploitation de quatre barrages sur la rivière. En 2002, le Conseil a mis sur pied un groupe de travail dans le but de déterminer l'état de l'écosystème de la rivière SainteCroix, ses tendances et les lacunes dans l'information, et d'établir des relations avec les parties prenantes du bassin. Il a rencontré celles-ci, d'autres habitants intéressés et des représentants du gouvernement en novembre 2003, puis en mars et en octobre 2004, afin de discuter de la façon dont une approche par bassin hydrographique pourrait être incorporée à la planification transfrontalière de la région et de promouvoir une vision commune pour le bassin.

Ensuite, le Conseil a accru son activité de sensibilisation en établissant un répertoire exhaustif des organisations et des autres groupes d'intérêts présents dans le bassin, en élargissant l'éventail des questions abordées à ses assemblées publiques, et en participant aux réunions d'autres organisations. Ce qui montre peut-être le mieux la valeur de la

nouvelle approche du Conseil sont ses travaux pour établir le rapport sur l'état du bassin hydrographique, à paraître prochainement, et pour créer une carte unique du bassin hydrographique afin de remplacer les cartes séparées et souvent disparates établies auparavant par chaque pays. La carte numérique intégrée offre une vision commune pour la planification régionale et pour prévoir les problèmes qui pourraient éventuellement survenir dans différentes conditions. Tous ces projets ont été réalisés en partenariat avec plusieurs organisations et organismes locaux, provinciaux, fédéraux et d'État.

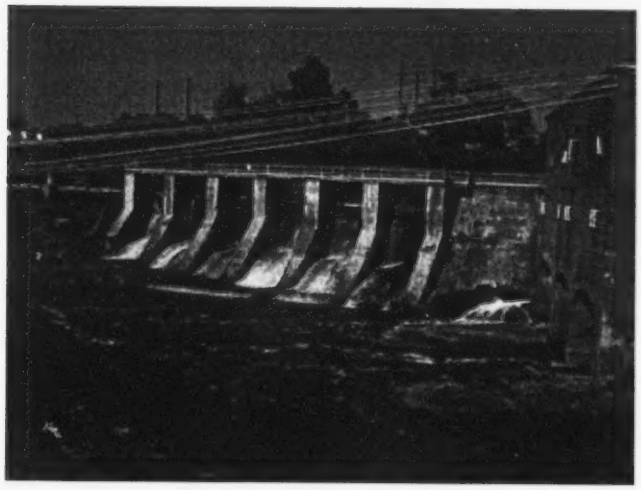

L'évacuateur de crue du barrage de Milltown.
Photo : Frank Bevacqua

Ainsi, la nouvelle directive de la Commission à l'intention du Conseil du bassin de la rivière SainteCroix élargit le mandat du Conseil en ajoutant à ses responsabilités traditionnelles celle d'examiner proactivement les questions, les plans et les projets, réels ou prévus, qui risquent d'avoir une incidence sur la quantité et la qualité de l'eau et sur la santé de l'écosystème aquatique des eaux limitrophes de la rivière SainteCroix. Elle indique aussi au Conseil de collaborer et de coordonner les activités avec tous les organismes, organisations et citoyens concernés afin de cerner et de résoudre les problèmes localement dans la mesure du possible, sans remplacer ou refaire inutilement le travail des autres. Le Conseil fera état de son travail et des progrès réalisés pour mettre en oeuvre cette nouvelle approche à la Commission, au moins une fois par an.

Étant donné les progrès réalisés jusqu'ici par le Conseil, la Commission prévoit que le travail du Conseil international du bassin de la rivière SainteCroix servira de modèle pour étendre

l'application de son Initiative internationale sur les bassins hydrographiques le long de la frontière canadoaméricaine. Les rapports de la Commission au sujet de cette initiative, de même que la nouvelle directive et le site Web du Conseil, peuvent être consultés à partir de l'adresse www.ijc.org.

L'édition 2007 de la réunion biennale met en relief les défis et les réussites en milieu urbain du bassin des Grands Lacs

Les initiatives audacieuses et créatives en matière de politiques publiques en région urbaine sont et seront de plus en plus essentielles pour assurer la bonne santé et la durabilité du bassin des Grands Lacs. Tel était l'un des messages clés de l'édition 2007 de la Conférence-réunion biennale sur les Grands Lacs de la Commission mixte internationale, qui a eu lieu en juin dernier, à l'Université de l'Illinois à Chicago. Cet événement, qui a duré trois jours et dont le thème était « Villes viables, voies d'eau saines », a rassemblé des citoyens, des scientifiques, des chercheurs et des représentants de tous les paliers de gouvernement dans le but de mettre en commun l'information concernant les initiatives avantgardistes de la région sur le plan scientifique et en matière de politiques et de faire connaître leurs points de vue sur la qualité de l'eau des Grands Lacs.

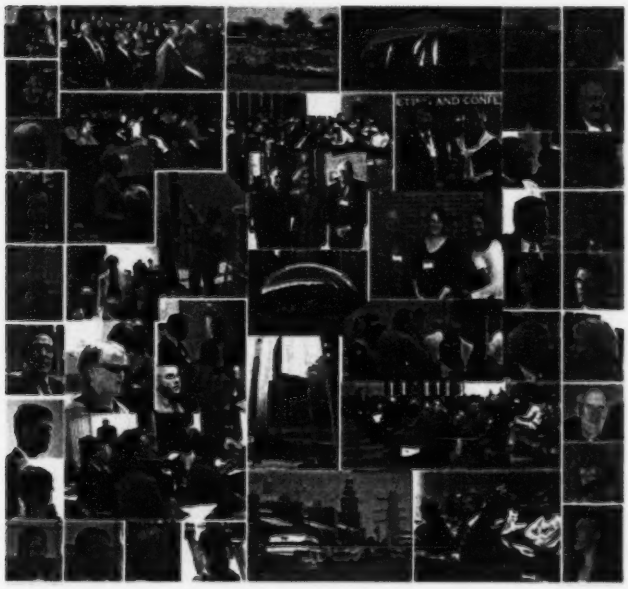

Participants et scènes de la conférence-réunion biennale sur les Grands Lacs de 2007. (Cliquez sur l'image pour l'agrandir)

Richard M. Daley, maire de Chicago, et Sylvia Manning, présidente de l'Université de l'Illinois, ont accueilli les participants lors de la soirée d'ouverture de la conférence. Stewart Brand, auteur de The Whole Earth Catalog, environnementaliste de la première heure et chantre de la contreculture de renommée internationale, a ensuite livré un discours liminaire dans lequel il a introduit le concept d'« écopragmatisme ». M. Brand a affirmé que nous avons abordé les questions environnementales selon des perspectives précises axées sur la science, l'ingénierie, l'environnement ou les politiques, mais que l'évolution du climat mondial nous oblige à changer nos méthodes et à résoudre ces questions par des façons nouvelles qui ne s'inscrivent dans aucune idéologie particulière. Il a aussi insisté sur le fait que, puisque plus de la moitié de la population humaine mondiale vit maintenant en milieu urbain, nous devons nous concentrer sur les avantages que les villes peuvent apporter pour l'environnement en fonction de la façon dont les gens vivent dans ces villes, et sur les occasions offertes par le milieu urbain à ses habitants.

Les séances simultanées de la conférence ont examiné plusieurs liens entre défis et réussites en milieu urbain et santé des Grands Lacs. Lors d'une séance portant sur les politiques d'urbanisme efficaces, les participants ont reconnu que 80 % des gaz à effet de serre proviennent des régions métropolitaines et que, par conséquent, leur réduction devait faire partie d'une planification régionale efficace. Par exemple, la Ville de Toronto, en Ontario, utilise un modèle de croissance équilibrée depuis 1950 afin d'encourager la croissance le long des lignes de métro, de limiter la pollution atmosphérique provenant du transport et de contenir le besoin de construire plus d'autoroutes.

Les participants au Forum des intervenants sur des sujets d'ordre municipal et à la séance sur la détérioration des infrastructures d'assainissement et de traitement des eaux usées étaient tous d'accord pour dire que les administrations municipales jouent un rôle de plus en plus important quant à la qualité de l'eau des Grands Lacs, car elles doivent aborder les problèmes relatifs au vieillissement des infrastructures. Il faut user de créativité et imaginer des moyens d'améliorer les infrastructures de façon à les rendre moins coûteuses, à accroître la perméabilité et à réduire le besoin d'agrandir des systèmes de traitement qui sont déjà poussés à la limite. Une des idées proposées était d'établir un fonds en fiducie pour l'eau saine à l'échelle du bassin hydrographique qui offrirait une source stable de financement pour les améliorations et les

réparations des systèmes de traitement des eaux usées. Un autre exemple est la Ville de Milwaukee, dans le Wisconsin, qui a privatisé, en 1998, l'entretien de son système de traitement des eaux usées, ce qui a épargné à la collectivité une dépense d'au moins 148 millions de dollars.

L'importance de miser sur la durabilité urbaine pour la restauration et la protection des Grands Lacs a été évoquée dans la plupart des séances. Au Canada et aux États-Unis, les maires et les conseils municipaux prennent des décisions en matière de zonage, d'aménagement, de construction routière, d'épuration des eaux et de gestion des eaux de ruissellement, et même à propos des parcs et des plages. On a exhorté les participants à la conférence à travailler avec leur administration municipale afin de créer un changement positif sur le plan environnemental pour leur collectivité et l'ensemble du bassin des Grands Lacs. Les villes doivent aussi être sollicitées lorsque des décisions cruciales sont prises à l'échelle internationale, nationale, provinciale ou étatique. L'avenir des Grands Lacs dépend de la façon dont les citoyens repensent et réoutillent leurs villes de façon à les rendre durables pour les habitants du bassin et pour l'écosystème.

Un exemple de cette modernisation urbaine a été donné dans une séance portant sur les avantages pour l'environnement que représentent les bâtiments verts. Le programme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) a été utilisé pour aménager des quartiers à Chicago de façon à augmenter la densité des zones urbaines existantes plutôt que de construire en banlieue ou même en région exurbaine. Le programme LEED a aussi été utilisé par la Exelon Company à son siège social de Chicago, qui a depuis réduit sa consommation d'électricité de 43 % et son utilisation de l'eau de 30 %. Les immeubles du centreville de Toronto sont maintenant climatisés par l'utilisation non consommatrice de l'eau froide du lac Ontario, ce qui réduit la consommation d'électricité pendant les périodes de pointe en été.

D'autres séances ont mis les participants au courant de la situation de la barrière électrifiée de dispersion des poissons du canal d'évacuation sanitaire et de navigation de Chicago "visant à empêcher l'entrée de la carpe asiatique dans les Grands Lacs ",ont traité des dangers pour la santé en milieu urbain ou ont fait le point sur les efforts des citoyens et des citoyennes pour restaurer les secteurs préoccupants. Le gouvernement du Canada et le gouvernement des ÉtatsUnis ont donné une mise à jour concernant leur examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, et ont

participé à la séance traditionnelle de discussion ouverte de la réunion biennale.

La Commission a remis le Prix biennal 2007 pour l'activité scientifique relative aux Grands Lacs à Gerald J. Niemi, directeur du Center for Water and the Environment du Duluth's Natural Resources Institute de l'Université du Minnesota (voir autre article). Bien que de nombreux défis aient été soulignés à la réunion biennale, la plupart des exposés ont laissé les participants optimistes à l'idée que la créativité et la coopération souhaitées par Stewart Brand dans son discours liminaire étaient, en fait, mises en oeuvre dans la région des Grands Lacs.

Le Prix biennal 2007 pour l'activité scientifique relative aux Grands Lacs est remis à Gerald J. Niemi

M. Niemi reçoit le Prix biennal 2007 de Mme Irene Brooks, présidente intérimaire de la Section américaine de la CMI.

Gerald Niemi, Ph.D., directeur du Center for Water and the Environment du Duluth's Natural Resources Institute de l'Université du Minnesota, a reçu le Prix biennal 2007 de la Commission pour l'activité scientifique relative aux Grands Lacs à la conférence de juin, qui a eu lieu à Chicago. La CMI a créé ce prix dans le but de reconnaître publiquement que des activités scientifiques sérieuses sont essentielles au rétablissement des Grands Lacs.

Bien que M. Niemi ait apporté des contributions importantes et saluées dans divers domaines

scientifiques et qu'il ait été professeur de biologie pendant près de 20 ans, c'est pour son leadership que des collègues parmi les scientifiques et les décideurs politiques l'ont choisi pour développer et réaliser le projet d'indicateurs environnementaux des Grands Lacs (GLEI). M. Niemi a conçu le projet et obtenu 6,4 millions de dollars du programme Science to Achieve Results (STAR) de l'Environmental Protection Agency et de la National Aeronautics and Space Administration (NASA) des États-Unis. Il a réuni un groupe multidisciplinaire de 27 scientifiques provenant de dix établissements canadiens et américains pour collaborer à ce projet de cinq ans, dans le but d'élaborer un ensemble intégré d'indicateurs environnementaux pouvant être utilisés pour évaluer l'état global des zones côtières de chacun des cinq Grands Lacs.

Ces chercheurs et leur équipe sur le terrain ont échantillonné la végétation, les poissons, les invertébrés benthiques, les diatomées, la qualité de l'eau, les oiseaux, les amphibiens et les composés toxiques de 344 zones humides côtières et de 104 baies et secteurs riverains dans la région. À partir de cet énorme ensemble de données diverses, ils ont créé un indice d'agression global, de même que 14 indicateurs fondés sur la réponse à divers gradients d'agression d'un bout à l'autre des Grands Lacs.

La vision de M. Niemi concernant la collaboration au projet GLEI et son leadership pour réaliser ce projet d'envergure se sont avérés être une énorme réussite sur le plan scientifique. Les résultats du projet GLEI sont incorporés aux approches et aux plans de gestion destinés aux Grands Lacs et à d'autres eaux côtières. Le processus et les résultats du projet sont communiqués au moyen de plus de 25 publications à comité de lecture, de 20 rapports techniques, de deux chapitres de livres et de plus de 170 communications. Fait tout aussi important, le projet a mis à contribution plus de 48 étudiants de premier cycle, 36 étudiants de deuxième cycle et quatre chercheurs de niveau postdoctoral, ce qui garantit la bonne formation d'une partie de la prochaine génération de scientifiques des Grands Lacs.

Le projet GLEI et ses résultats devraient fournir de précieux outils pour les scientifiques et les décideurs politiques bien au-delà de la région des Grands Lacs. Plus de la moitié de la population mondiale habite à moins de 100 km d'un littoral, et ce pourcentage devrait augmenter de 25 % au cours des 20 prochaines années. Bien que la hausse des agressions subies par les ressources côtières, en raison de l'accroissement des aménagements, ait

été traditionnellement surveillée cas par cas, ce nouvel ensemble d'indicateurs environnementaux couvre divers niveaux biologiques et peut être appliqué à plusieurs régions géographiques. La façon de voir de M. Niemi permettra aux scientifiques et aux décideurs politiques de mesurer plus précisément l'état des ressources côtières, de reconnaître les facteurs d'agression, de communiquer ces résultats à la population plus clairement et de mieux protéger la santé et la qualité de l'environnement côtier.

Le coin des commissaires

Par Irene B. Brooks, présidente par intérim de la Section américaine

La création du Conseil international du bassin de la rivière SainteCroix marque un véritable tournant. Son existence est un excellent exemple de l'approche écosystémique qu'applique la Commission depuis des décennies déjà à l'égard des Grands Lacs. Son rapport aux gouvernements sur les enjeux du 21e siècle s'articule autour de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques. Il s'agit du genre de planification efficace par bassin hydrographique qui m'a toujours rendue fière tout au long de ma carrière au gouvernement, et encore aujourd'hui.

Depuis mes débuts comme membre de la Pennsylvania Planning Commission, dans l'East Bradford Township, jusque dans mon rôle actuel de présidente par intérim de la Section américaine de la CMI, je suis témoin de la valeur et des effets d'une bonne planification. Quand je faisais partie de commissions et de conseils de canton, de comté et de région, je me trouvais dans l'une des régions de la Pennsylvanie où la croissance était la plus rapide. Les fermes et les espaces verts disparaissaient à vue d'oeil, les puits, surexploités, s'asséchaient et les routes s'engorgeaient à vue d'oeil. Plus je travaillais sur ces questions et d'autres, plus je me rendais compte qu'il fallait supprimer les frontières bureaucratiques afin d'en arriver à une utilisation plus durable des terres et de l'eau dans toute la région.

Cela signifiait que nous devions rapidement trouver les bonnes personnes et les amener à travailler ensemble à des buts communs. Nous y sommes parvenus en maintenant un processus uniforme et transparent qui englobe tous les intervenants et s'appuie sur des données scientifiques fiables, tout

en éduquant le grand public. Grâce à cette méthode d'action, le Chester County Open Space Program, reconnu à l'échelle nationale, a permis de préserver plus de 43 000 acres à ce jour.

Plusieurs activités de la rivière Sainte-Croix dépendent d'une bonne qualité de l'eau. Photo : Frank Bevacqua.

J'ai employé ce même principe de démarche transparente quand j'ai fait partie de la Delaware River Basin Commission, de huit autres commissions de bassins hydrographiques interétatiques, et aussi de la Commission des Grands Lacs. Chaque organisation a été créée pour favoriser la coopération entre divers services gouvernementaux à l'égard des rivières et des lacs dont ils assurent en partage la protection. Quand ce processus participatif, ancré dans les faits et fondé sur le principe d'une action locale dans une perspective globale, a été utilisé, les résultats ont presque toujours été positifs.

En fin de compte, j'ai appris que les pouvoirs publics de tous ordres doivent accorder une attention constante et soutenue à l'approche coopérative par bassin hydrographique. Sans cette vigilance permanente, il est facile de perdre de vue les besoins de tous ceux qui sont touchés par nos décisions et nos actions. C'est ce qui rend l'évolution des conseils de la CMI si importante et utile, pour nous et pour les régions dont ils s'occupent. En appliquant l'approche par bassin aux questions des eaux transfrontalières, nos conseils peuvent jouer un rôle clé pour faire disparaître les frontières entre les collectivités, établir des liens avec tous les secteurs de façon à obtenir un consensus, et assurer la constance dans la façon de prévoir et de résoudre les problèmes dans l'ensemble du bassin hydrographique.

L'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques est fondée sur le principe que les

populations locales, si elles sont adéquatement informées et appuyées, sont les mieux placées pour résoudre les questions transfrontalières locales. Comme le prouve déjà le Conseil international du bassin de la rivière SainteCroix, et comme l'a montré à maintes reprises la région des Grands Lacs quand l'approche écosystémique de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs est utilisée efficacement à divers niveaux, l'établissement de liens locaux, régionaux et même internationaux peut faire avancer considérablement les dossiers qui intéressent le bassin dans son entier et aider tout le monde à s'investir totalement dans le présent et l'avenir de la région. Il s'agit d'une étape cruciale pour l'évolution de notre organisation, et un investissement que nous, à la CMI, sommes fiers d'effectuer.

Le point sur le nouveau plan de régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent

La remise à bateaux du château Boldt, dans le secteur des Mille-Îles de la Voie maritime du Saint-Laurent. Photo : Alec Saunders

Au début de septembre, la Commission mixte internationale a prolongé ses consultations avec les pouvoirs publics au sujet d'un nouveau plan pour régulariser les niveaux d'eau et les débits du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. La CMI a annoncé qu'elle continuerait les consultations afin de disposer de plus de temps pour discuter avec les administrations compétentes dans le bassin : les gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis, les provinces du Québec et de l'Ontario, l'État de New York et les Premières nations. Les audiences publiques prévues dans l'ensemble du bassin et la période de consultation publique seront aussi

reportées.

Dans le cours de ses consultations avec les pouvoirs publics, la CMI s'est rendu compte qu'il y avait encore du travail à faire, et les administrations ont demandé qu'elle attende avant de soumettre un projet de décision aux commentaires du public. La Commission a convenu qu'il serait utile de poursuivre les consultations. Elle compte toujours soumettre le projet à la population et tenir des audiences publiques avant de confirmer sa décision.

Allées et venues

Le Conseil des gestionnaires de la recherche sur les Grands Lacs

Arrivées :

Miriam Diamond
Département de géographie
Université de Toronto

Gary Klecka
Dow Chemical Company

Joe Koonce
Département de biologie
Case Western Reserve University

Hugh MacIsaac
Great Lakes Institute for Environmental Research
Université de Windsor

William Taylor
Département des sciences
Université de Waterloo

Départs :

John Braden, Ph.D.
Université de l'Illinois

Allan Jones
Scientific Consultant

Judith Perlinger, Ph.D.
Michigan Technical University

Le Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs

Arrivées :

Sharon Bailey
Ministère de l'Environnement de l'Ontario

Mike Goffin
Environnement Canada

Chris Korleski
Ohio Environmental Protection Agency

Louise Lapierre
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec

Peter Meerveld
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario

Russell Rasmussen
Wisconsin Department of Natural Resources

Jim Vollmershausen
Environnement Canada

Départs :

Todd Ambs
Wisconsin Department of Natural Resources

John Carey
Institut national de recherche sur les eaux, Environnement Canada

Paul Glover
Santé Canada

Pradeep Khare
Environnement Canada

Bruce Knight
U.S. Department of of Agriculture

Joseph Koncelik
Ohio Environmental Protection Agency

Charles Lalonde
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario

Sandra LeBarron
New York State Dept. of Environment Conservation

Gerald F. Mikol
New York State Department of Environmental Conservation (décédé)

Jean Painchaud
Ministère de l'Environnement du Québec

Jim Smith
Ministère de
l'Environnement de
l'Ontario

Basile Van Havre
Environnement Canada

Le Conseil international du lac à la Pluie

Arrivées :

Rick Walden,
président de la Section
canadienne par
intérim
Environnement Canada

Le Conseil international de la rivière Rouge

Arrivées :

Kevin Cash, Ph.D.
Environnement Canada

Completing Service :

Michael Kowalchuk,
cosecrétaire de la
Section canadienne
Environnement Canada

Restez branchés

La CMI est intéressée à connaître votre opinion sur ses activités. Vous pouvez nous contacter de différentes façons :

	Section canadienne	Section américaine	Bureau régional des Grands Lacs
Contacts	**Murray Clamen** Secrétaire **Greg McGillis** Affaires publiques	**Lisa Bourget** Secrétaire **Frank Bevacqua** Affaires publiques	**Karen Vigmostad, Ph.D.** Directrice **Vacant** Affaires publiques
Email	Commission@ottawa.ijc.org	Commission@washington.ijc.org	Commission@windsor.ijc.org
Mail	234, avenue Laurier Ouest 22e étage Ottawa (Ontario) K1P 6K6	1250 23rd Street NW Suite 100 Washington, DC 20440	100, avenue Ouellette, 8e étage Windsor (Ontario) N9A 6T3 or P.O. Box 32869 Detroit, MI 48232-2869

Fax	613-993-5583	202-467-7046	519-257-6740
Telephone	(613-995-2984	202-736-9000	519-257-6700 ou 313-226-2170

Page d'accueil www.ijc.org

Commissaires

Irene Brooks
présidente par intérim de la Section américaine

Allen Olson

Le très hon. Herb Gray
président de la Section canadienne

Jack Blaney

La Commission mixte internationale prévient et règle les différends entre le Canada et les États-Unis d'Amérique dans le cadre du Traité des eaux limitrophes de 1909 et recherche le bien commun des deux pays en conseillant les deux gouvernements de façon indépendante et objective.